



**ÉCOLE PRIMAIRE
COULEURS ARC-EN-CIEL**

2 /4 le clos d'Enneval
27120 Ménilles

☎ 09 67 19 57 19

@ ce.0271535x@ac-rouen.fr

**Procès-verbal du Conseil d'école n°2
du 9 mars 2021**

ORDRE DU JOUR

- La coopérative
- Les projets et événements
- La cantine et la garderie
- L'association des parents d'élèves
- Les projets de la marie
- Questions

Présents :

Municipalité : Zahia Hamza Cherif, Lyssa Bernardi, Morisot Jean-Marc, Le Ray Véronique, Jardin Jérôme.

Équipe enseignante : Annabelle Bride (CM1-CM2), Léa Chauveau (CM1 – directrice), Chloé Becquet (CM2), Laurence Benoist (CE1), Véronique Gougerot (CP), Dominique Hirschmuller (CE2), Laurence Vieugué (GS-CP), Aubin Guyomar (PS-MS), Anne-Frédérique Piroux (MS-GS).

Représentants de parents d'élèves : Lenoble Raphaël (APE), Cloé Chegaray, Patrick Bustin, Christophe Massonet, Virginie Chemin, Tatiana Marescal Guignard, Corinne Pignard, Claire Foucault, Nadia Salnikov, Claire Lenoble, Severine Gouet ; Elise Guichet ; Melany Mortecrette ; Jessica Dambournet ;

Excusés :

Didier Courtat (maire) ; M. Cortes (inspecteur de la circonscription d'Evreux II) ; Sandy Rasschaert.

INTRODUCTION :

Madame la directrice déclare la séance ouverte à 18h07 et remercie tous les participants d'être présents au conseil d'école. Zahia Hamza Cherif se propose comme secrétaire de séance.

Les effectifs en 2021-2022 :

L'année prochaine, en comptant le départ des CM2 et l'arrivée des enfants nés en 2018 : effectif de 192, soit une moyenne de 22 élèves par classe. Pas de fermeture de classe aux dernières nouvelles.

1. LA COOPÉRATIVE

1. Les subventions :

Subventions de la mairie de Ménilles : 2 sortes

- Un budget pour les dépenses de l'école qui n'est pas versé sur le compte de la coopérative, les dépenses sont directement facturées à la mairie. Il concerne le matériel scolaire et pédagogique, ainsi que les fournitures de direction et la partie mutualisée (le matériel d'arts visuels et le papier A4 et A3). Les achats en maternelle concernent essentiellement la peinture, le matériel de travaux manuels, les jeux, le matériel de psychomotricité, le toner...

En élémentaire ce sont davantage les outils scripteurs, les cahiers, les fichiers, les manuels, les logiciels, le matériel d'EPS, le toner...

En 2020 pour ces dépenses il a été alloué un budget de 10 042 euros pour l'école primaire (soit 41,51 euros/élève).

- Ce qui est versé sur le compte de la coopérative : un budget pour les sorties, le matériel d'art visuel etc...

Subventions Ménilles : 1502€

Subvention Vaux-sur-Eure : rien pour le moment ?

Subvention Croisy-sur-Eure : rien pour le moment ?

2. Crédit :

- Les contributions des familles : 1470 euros.
- Les photos : pourcentage sur les bénéficiaires : 1277,16.
- Retour régies d'avance de 2019/2020 (non dépensées) : 475,54€

3. Débit :

- Adhésion à l'OCCE : 416€
- Commande Lire c'est partir (livres de Noël) : 76€ en cycle 2, 92€ en cycle 3, 102 € en cycle 1.
- Spectacle de Noël des PS/MS – MS/GS : 256€
- Abonnement à Educartable/Edumoov (outil de communication, cahier de vie, de textes et livret des élèves) : 159€
- Régies d'avance (pour le fonctionnement interne de chaque classe) (150 x 9) : 1350€
- Livre projet théâtre : 28,30€
- Application BookCreator tablettes : 52,35€

4. Solde

- A ce jour la coopérative dispose de 9465 euros.

2. LES ÉVÈNEMENTS ET LES PROJETS :

- Silence On Lit qui continue, au niveau du cycle 2 lecture et écoute numérique grâce à la cohorte de tablettes disponibles sur l'école.
- Initiation à la balle ovale : classes de CE1 et CE2 qui vont faire un cycle d'initiation au rugby à partir du mois d'avril.
- Volley en dernière période : pour les CP, CM1 et GS/CP.
- Projet théâtre : le projet a démarré, une semaine de théâtre a eu lieu en janvier, le travail se poursuit dans les classes régulièrement. Les deux comédiennes sont intervenues dans toutes les classes. Les élèves ont très bien adhéré et sont motivés. Chaque classe va participer à une histoire commune, en créant sa page. Pour le moment on ne sait pas sous quelle forme cela pourra se faire, ni de quelle manière cela sera restituée aux familles mais que nous essaierons de faire au mieux. Les comédiennes reviennent la semaine du 12 avril.
- Festival du livre du 6 au 23 avril : fonctionnement différent des années passées. Cette fois-ci des livres seront exposés dans une salle, où les parents pourront venir les consulter après l'école. Une soirée sera attribuée à chaque cycle pour éviter le brassage, avec sens de circulation. Les commandes se feront soit par bon de commande, soit sur le site.
- ENT (Espace Numérique de Travail) : demande renouvelée mais pas de nouvelles pour le moment.
- Sorties de fin d'année : on attend de voir comment la situation évolue, pour l'instant les sorties sont compliquées : peu de choses ouvertes, peu de choses envisageables avec les mesures COVID. Si on ne peut rien faire on organisera en sortie en extérieur avec pique-nique, jeux, randonnée. On fera tout notre possible pour compenser.
- Intervention d'une professeure d'Allemand dans les classes de cycle 3 (CM1, CM1-CM2, CM2) le 23 mars.
- Report du PPMS (plan particulier de mise en sûreté, risques majeurs) : 15 avril Scénario de l'inondation retenue.
- En cycle 3 : intervention d'un boulanger qui va venir travailler sur l'origine et la fabrication du pain le 11 mai.
- Deux VPI (Vidéo Projecteurs Interactifs) ont été installés dans les classes de CE2 et CE1, un grand merci à la mairie pour ce matériel, ils fonctionnent très bien.

3. POINT COVID

Circulaire reçue au sujet des tests salivaires qui précise que :

- Les élèves de maternelle/élémentaire sont prioritaires pour ce type de tests (parce que plus difficile pour eux de faire un test naso-pharyngé).
- Les territoires où le virus circule le plus sont prioritaires, à ce jour il s'agirait des secteurs de Gaillon, Saint Marcel, Vernon et des Andelys. Si notre territoire est concerné nous serons prévenus.
- Pour la réalisation de ces tests : ce sera de préférence sur toute l'école (adultes et élèves), ils seront gratuits pour les élèves qui devront transmettre une autorisation parentale et une copie de leur carte vitale 24h avant les tests +1 euro pour les adultes.

Pour ce qui est du protocole, rien ne change pour le moment.

4. LA CANTINE ET LA GARDERIE

Pour la cantine, Convivio s'occupe des repas depuis 6 ans. Il va falloir faire, à nouveau, un appel d'offre en juin.

Pour l'instant les CP qui sont dans la classe de Mme Vieugué restent dans le réfectoire côté maternelle, vu que la situation du COVID n'évolue pas. A terme si les conditions s'améliorent ils pourront aller du côté élémentaire même si un manque de place pourrait se faire ressentir. A la cantine quelques enfants se sont fait remarquer par leur comportement. Un avertissement va être envoyé aux familles, si rien ne change des sanctions seront envisagées.

5. L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'opération sapins a bien fonctionné, il y a eu plus de commandes que les années précédentes mais sur des sapins plus petits donc les bénéfices (300€) restent dans les mêmes eaux.

Il va être impossible de faire un loto, organiser une tombola reste compliqué et incertain également.

Pour la kermesse l'APE a déjà commencé à l'organiser via plusieurs séances de préparation dans l'espoir qu'elle puisse toute de même se tenir. Elle aurait lieu le 26 juin, si c'est possible.

L'APE fournit une aide ponctuelle quand des besoins lui sont rapportés : des perles ont été données à Adeline Merlier (qui fait les ateliers du midi). Pour la garderie des feuilles ont été fournies et des coloriages vont être fournis.

L'APE remercie la mairie qui a mis à sa disposition un local.

6. LES PROJETS DE LA MAIRIE

Au dernier conseil d'école, il avait été annoncé que la commission de sécurité avait donné un avis défavorable, qui pouvait être changé si des améliorations étaient faites dans l'école. Ces améliorations ont été faites et l'avis est devenu favorable.

La mairie voudrait mettre en place un conseil municipal des enfants et souhaiterait savoir si l'école voudrait participer à ce projet. Il s'agirait d'un conseil composé de 6 CM1-CM2 (et peut-être CE2 mais la question n'est pas tranchée). Il s'agirait d'une intervention en classe sur deux après-midis. Un dédié à la présentation du projet et un second à un vote. Il faudrait également transmettre des documents. Mme Bernardi voudrait que cela soit réalisé avant les vacances de printemps, ce qui paraît compliqué pour l'équipe enseignante qui a déjà engagé des projets sur cette période. Une réunion est prévue pour que ce projet soit présenté et discuté.

L'objectif serait de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et au développement durable en montant des projets.

L'engagement de ces 6 jeunes durerait sur deux ans, les réunions auraient lieu le samedi.

7. QUESTIONS DIVERSES

Questions à la mairie :

- Mme Gougerot souligne que dans les nouvelles classes les fenêtres ne sont pas oscillo-battantes, vu qu'il faut ouvrir toutes les heures pour le protocole éducation nationale cela pose un problème (dangereux si ouverture avec courant d'air, pour les enfants). Mme Vieugué confirme que dans sa classe il y a le même souci.
 - o Une sécurité qui empêche les fenêtres de s'ouvrir en entier va être posée dans toutes les salles qui posent problème.
- M. Massonet rappelle que le port du masque étant obligatoire, il n'est pas compatible avec le fait de fumer. Or on voit des personnes fumer devant l'école, sur le parking, alors même que c'est interdit. Également la vitesse sur le parking n'est pas toujours respectée.
 - o Les règles de bon usage voudraient que personne ne fume aux abords de l'école et respectent les limitations de vitesse. La mairie va distribuer des flyers pour rappeler ces règles de bon usage et mettre une information sur le site.

Questions pour l'école :

- M. Bustin questionne la cohérence du protocole sanitaire mis en place à l'école, notamment sur les entrées et les sorties (en précisant que ce sont des choses qui lui ont été rapportées par d'autres parents, n'étant lui-même pas présent à ces moments). Pourquoi imposer un protocole de ce type puisque les parents, et de fait les enfants, se brassent à l'extérieur de l'école, devant l'entrée en arrivant, parfois même à cause du bus qui a du retard. Le midi ils rentrent tous par la même entrée peu importe les niveaux.
 - o Le protocole n'est pas un choix de l'école, il s'agit de quelque chose d'obligatoire. Nous suivons le protocole édité par l'éducation nationale de manière très rigoureuse et ce pour assurer la sécurité des enfants face au contexte sanitaire. Malheureusement nous ne pouvons pas contrôler les moments qui ne sont pas de notre ressort : avant et après l'école. Nous n'avons pas le droit de réglementer ces moments/lieux. A noter qu'il y a une vraie cohésion entre la mairie et l'école sur le protocole, les groupes ne sont pas mélangés ni avant (à la garderie), ni pendant la cantine, ni même après l'école (que ce soit l'aide aux devoirs ou la garderie. D'ailleurs l'équipe enseignante remercie la mairie pour la personne qui ouvre le portail des CP, CE1, CE2 tous les matins !
L'équipe enseignante rappelle aussi que l'application de ce protocole, au quotidien est très contraignant pour l'ensemble des personnels (très peu de pauses, un rappel extrêmement régulier des règles comme le port du masque et la propreté des mains, moins de temps pour communiquer entre enseignants, circulation dans les couloirs régulée...), que les élèves entrent d'ailleurs plus souvent en conflits les uns avec les autres à cause du fait d'être toujours ensemble du matin au soir sans possibilité de côtoyer les autres enfants de l'école autres que ceux de leur groupe classe.
- M. Bustin questionne la cohérence entre la maternelle et l'élémentaire, alors même qu'il y a une seule direction. Problèmes de cohérence notamment au moment d'Halloween : les élèves de maternelle ne se déguisaient pas, les élèves d'élémentaire oui ou au carnaval.
 - o L'école est une école primaire et la maternelle est liée à l'élémentaire : des projets sont menés en commun comme par exemple celui du projet théâtre cette année ; toujours est-il qu'il n'est pas possible de faire exactement pareil pour les enfants de petite section et les CM2. Dans les grandes lignes nous faisons la même chose et nous avons, bien entendu des réunions de concertation, mais nous adaptons aux spécificités des enfants et un élève de CE2 ne fera pas non plus la même chose qu'un élève de CM2.
 - o La question d'Halloween a déjà été soulevée lors du premier conseil d'école, et le compte rendu en fait acte. La réponse est la même : deux classes de maternelle sur trois avaient une randonnée en forêt, pour garder une cohérence sur les trois classes il a été décidé de ne garder que le thème « orange et noir ». En élémentaire les élèves pouvaient venir déguisés ou en orange et noir.
- Les élèves de CM2 auront-ils une visite au collège ?

- Pour l'instant il n'y a eu qu'une seule réunion pour la liaison école collège et ce point n'a pas été évoqué. Dès que nous aurons des informations à ce sujet nous en informerons les parents des CM2.

CONCLUSION

L'équipe enseignante remercie à nouveau la mairie pour l'installation des deux nouveaux VPI ainsi que pour Mme Christine Trontin qui vient ouvrir tous les matins aux CP, CE1 et CE2.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 1^{er} juin à 18h.

La séance est levée à 19h15.